

Résolution adoptée à la séance plénière du 12 janvier 2021

Construire la Francophonie contemporaine avec les citoyennes et les citoyens

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Pour le groupe de la CFE-CGC, dans le contexte de pandémie mondiale qui sévit depuis plus d'un an, la francophonie peut être une véritable opportunité pour créer des dynamiques nouvelles entre États, entre Parlements, entre sociétés civiles organisées, entre entreprises et même entre citoyens.

Aujourd'hui, nous désirons une francophonie de projets au service des 300 millions d'habitants de cet espace. Des projets au service de l'intérêt général, des projets pour redonner espoir et relancer les différentes économies dans le respect intégral des Objectifs de développement durable (Stratégie des ODD 2030).

Pour notre groupe, deux sujets peuvent fédérer et amener à créer cette communauté de projets.

Tout d'abord, l'éducation et plus particulièrement celle des petites filles. Elles sont souvent les grandes oubliées des politiques actuelles. Cela nécessite une réflexion globale sur l'enseignement, intégrant la création d'internats pour qu'elles puissent étudier dans de bonnes conditions, sans avoir à parcourir des dizaines de kilomètres tous les jours.

Le deuxième sujet pourrait être de rechercher comment vivre avec des pandémies qui risquent de devenir récurrentes, sans mettre à mal toute l'économie mondiale. Garantir non seulement une continuité d'activité dans tous les secteurs et ainsi sauver les entreprises et donc les emplois, mais aussi préserver la santé physique et mentale de nos concitoyens en veillant à préserver un minimum de leur vie sociale, culturelle et sportive.

Nous en sommes convaincus, la francophonie peut être ce lieu de partage et de construction d'un vivre mieux ensemble en cas de pandémies récurrentes.

Dans cette période de vœux, le groupe de la CFE-CGC formule donc celui d'une francophonie utile, innovante et audacieuse au service de tous ses citoyens.

Le groupe CFE-CGC a voté cette résolution.